

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

50 rivières labellisées « Rivière en bon état » par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

Lyon, 18 juin 2015 – L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse dévoile le nom des 50 rivières qui ont reçu le label « Rivière en bon état » en 2015. Ce label récompense les plus belles opérations de reconquête de la qualité des rivières. Il permet au plus grand nombre d'identifier les rivières qui rassemblent les qualités écologiques et de pureté que l'on attend d'elles.

En partenariat avec les conseils départementaux, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a lancé en 2014 le label « Rivière en bon état » afin de rendre visibles les progrès obtenus dans la reconquête de la qualité des eaux des bassins Rhône-Méditerranée et Corse.

Suite à un appel à candidatures, **50 rivières** reçoivent aujourd'hui le label « Rivière en bon état »⁽¹⁾ (sur 83 proposées) dont **37** en Rhône-Alpes, **10** dans le Jura, **2** en Languedoc-Roussillon et **1** en PACA (2 autres sont en cours d'analyse). *Liste des rivières labellisées disponible sur le site de l'agence de l'eau.*

Ce label s'appuie sur un travail rigoureux de suivi des rivières introduit par la directive cadre sur l'eau de 2000 et dont l'agence de l'eau a la responsabilité. L'agence collecte ainsi chaque année **3 millions de données** sur l'état des cours d'eau des bassins Rhône-Méditerranée et Corse et établit un classement des cours d'eau selon 5 classes de qualité⁽²⁾. Cette évaluation prend en compte **20 paramètres sur la pureté de l'eau** (absence d'effet des pollutions organiques ou chimiques) et le bilan de **santé de la faune et la flore naturelle des cours d'eau, dont les poissons**. Pour être labellisée, une rivière doit être en bon état écologique⁽³⁾ stable, c'est-à-dire **depuis au moins 3 ans**.

Ce label peut être sollicité par les responsables de la gestion des rivières, en général organisés en syndicats de rivières créés par les collectivités locales. Il est accessible à toute rivière où les acteurs locaux se mobilisent pour faire reculer les pollutions, pour rendre à la rivière l'eau qui est nécessaire à la vie aquatique, pour sortir des pénuries qui frappent encore 40% d'entre elles ou encore pour renaturer ses berges (boisements, suppression de seuils, reconexions avec la nappe, ouverture aux expansions en cas de crue...).

La moitié des rivières des bassins Rhône-Méditerranée et Corse atteint aujourd'hui ce bon état mais toutes n'arrivent pas à le stabiliser. Des efforts s'imposent encore... et ils seront désormais récompensés par ce label.

Dates des premières remises du label « Rivière en bon état »

- > Le 1^{er} juillet : sur l'Orb à Roquebrun (34)
- > Le 3 juillet : sur l'Ardèche et 28 autres rivières à Vogüé (07)
- > Le 9 juillet : sur 10 rivières et lacs du PNR du Haut Jura à Foncine-le-Bas (39)
- > Le 4 septembre : sur 6 rivières du bassin versant de l'Arve (74)

⁽¹⁾ [Consulter la liste des 50 rivières labellisées](#) et la [Charte du label « Rivière en bon état »](#)

⁽²⁾ Très bon, Bon, Moyen, Médiocre, Mauvais

⁽³⁾ Le bon état des eaux au sens de la Directive cadre sur l'eau correspond aux conditions permettant le bon fonctionnement des processus écologiques, en particulier la présence et le maintien de la faune et de la flore aquatique

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr - [@SauvonsLeau](#)

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat dédié à la protection de l'eau et garant de l'intérêt général.

Elle perçoit l'impôt sur l'eau payé par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs... Chaque euro collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations pour mettre aux normes les stations d'épuration, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières. L'agence de l'eau emploie 380 personnes et dispose d'un budget annuel d'environ 500 millions d'euros.

Contacts presse

Agence Amalthea – Claire Faucon : 04 26 78 27 13 – cfacon@amalthea.fr

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse – Valérie Santini : 04 72 71 28 63 – valerie.santini@eaurmc.fr